

Allocution de Mr Arnaud MONTEBOURG
Président du Conseil général de Saône-et-Loire
ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Réunion du vendredi 11 juin 2010

La séance est ouverte à 9 heures 40.

- Seul le prononcé fait foi -

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs,

En guise d'introduction à nos débats, je voudrais actualiser nos connaissances de la situation politique sur le front des Départements, puisqu'un débat national est maintenant tout à fait engagé et au premier plan des préoccupations de l'actualité politique.

Comme vous le savez (et nous étions un peu seuls) la Saône-et-Loire avait engagé des procédures, les avait gagnées, avait posé un certain nombre de questions, y compris au gouvernement. Ici, nous avons eu des débats, vous vous souvenez que le Président du Conseil général de la Meuse, celui de l'Ardèche étaient venus exposer les mêmes difficultés que celles que nous rencontrons.

La question des Départements en difficulté est une question maintenant nationale de premier plan.

Vous savez que le Premier Ministre, François FILLON, à la suite du mémorandum que nous avons contribué à rédiger, qui avait été repris par l'Assemblée des Départements de France, avait nommé M. Pierre JAMET, Directeur général des services du Rhône, pour enquêter sur le problème de ces Départements en difficulté, dont le nôtre.

M. JAMET était venu à Mâcon, et l'Assemblée des Départements de France a été reçue par le Premier Ministre, François FILLON, le 1er juin dernier.

Maintenant, tous les éléments des problèmes que nous avons rencontrés et que nous rencontrerons, tous autant que nous sommes, Départements urbains, ruraux, riches ou pauvres, et que nous finirons tous, un jour ou l'autre, par rencontrer, sont sur la table de la République. Ils justifient rétrospectivement les cris d'alarme et un certain nombre des griefs que nous avons exprimés.

Je tiens à dire que le gouvernement actuel sait et ne peut plus ignorer que les Départements, qui sont des entités publiques, sont observés aujourd'hui comme le sont les états et les institutions publiques du monde entier, par les agences de notation.

Vous savez que Standard & Poor's, qui est une agence de notation internationale, vient pour la première fois de rendre un rapport sur les Départements en difficulté, montrant l'intérêt nouveau, pour ces agences de notation, de se pencher sur l'évaluation de ces entités publiques qui empruntent sur les marchés financiers.

Standard & Poor's a remis un rapport, que je vous ai fait remettre, rapport qui montre que, en effet, l'ensemble des Départements français, comme d'autres états fédérés dans de grandes nations, comme les Etats Unis d'Amérique, sont aujourd'hui en difficulté, ce qu'ils ne manquent pas de noter.

Le point nouveau dans le débat public, c'est qu'il n'est pas à exclure qu'un certain nombre de nos collègues, Présidents de Conseils généraux, avec leurs services financiers, se retrouvent en situation de notation parfois défavorable ce qui les empêcherait d'accéder aux crédits, et c'est là que les cessations de paiement, les crises de liquidité pour des entités publiques peuvent se produire, comme cela s'est produit pour des Etats peu importants, comme la Grèce, mais qui, eux aussi, ont eu des difficultés pour accéder aux crédits.

C'est d'ailleurs un diagnostic que partagent un certain nombre des personnes qui ont été mandatées par le gouvernement pour analyser la situation des Départements.

Je voudrais vous citer quelques extraits et, tout d'abord, le rapport de M. Pierre JAMET. Je voudrais dire qu'il rappelle un certain nombre de choses que nous-mêmes avons dites bien avant l'heure et qui justifient à la fois nos récriminations et nos demandes de solidarité nationale qui, pour l'instant, n'ont toujours pas été entendues.

M. JAMET disait dans son rapport évoquant la crise des ciseaux qui frappe de plein fouet les territoires, je cite :

"L'effet de ciseaux entre les dépenses et les recettes est bien réel. Les inscriptions budgétaires de certaines dépenses d'interventions sociales, notamment du RSA, ne permettent pas toujours de garantir une couverture des dépenses annuelles".

Rapport JAMET, page 76.

Il évoquait aussi des transferts de charges non compensés, ou mal compensés. Je cite :

"L'évolution de la répartition du RSA entre RSA socle (l'ancien RMI) et le RSA chapeau (le nouveau RSA), pour faire simple, pour l'instant, s'est opérée à la charge des Départements".

C'est nous qui payons pour les politiques de l'Etat. (Rapport JAMET, page 77).

Il note aussi une "dépense sociale qui explose", j'emploie ses termes. Je le cite :

"Une première observation propre aux Départements est de constater que leur a été confiée la gestion de trois prestations sociales en dehors de tout processus de décentralisation. Le RSA à la suite du RMI, l'APA succédant à la PSD, la PCH devant se substituer à l'ACTP pèsent considérablement sur les budgets départementaux, mais n'obéissent pas aux principes de la décentralisation.

La gestion de ces trois prestations a bouleversé le rôle des Départements au-delà même des charges financières :

- toutes supposent une analyse individuelle de la situation des bénéficiaires,
- toutes font l'objet d'une standardisation ne laissant guère d'autonomie aux décideurs,

- toutes se révèlent plus coûteuses que prévu". (Rapport JAMET, page 3)

Lorsque l'intéressé évoque dans son rapport au Premier Ministre la déstabilisation des collectivités territoriales, voilà ce que l'on peut lire. Je cite :

"Croît progressivement le sentiment pour nombre d'élus décideurs que, comme leurs agents, ils deviennent des guichets agissant pour le compte d'autrui, en l'occurrence l'Etat. La montée en charge des dispositifs, les difficultés ou tensions budgétaires en découlant font naître un sentiment d'impuissance, sentiment renforcé par l'impression de n'être compris, et encore moins entendu, ni par les administrations déconcentrées de l'Etat, ni par les administrations centrales, alors même qu'ils voient poindre de nouvelles charges liées à la désertification médicale". Fin de citation.

Ce qui est intéressant, c'est que le débat qui était technique (M. JAMET est un technicien, c'est un haut fonctionnaire territorial) s'est transporté sur le terrain politique. Je voudrais le dire à l'adresse de ceux de nos collègues de l'opposition qui ont souvent mis en doute les déclarations que nous avons pu faire, ici, à cette tribune, ou à l'extérieur, lorsque nous avons fait la tournée d'hiver dans les cantons pour évoquer la difficulté que nous rencontrons.

Je voudrais vous faire part de la déclaration de M. Bruno SIDO, qui est Président du Conseil général de la Haute-Marne, Secrétaire général de l'ADF et chef du groupe des Présidents de Conseils généraux adhérant à l'UMP.

Il a écrit une tribune dans Le Monde, je voudrais vous en donner quelques éléments de lecture, parce que cela montre que, finalement, nous sommes tous d'accord, et je voudrais que nous le soyons ici aussi. Je cite :

"Les recettes initiales transférées aux Départements pour faire face aux dépenses d'APA, de PCH ou de RSA se sont révélées largement insuffisantes. Le versement de ces prestations est obligatoire et réduit d'autant les ressources consacrées aux autres actions de nos collectivités (routes, collèges...)

Vingt cinq Conseils généraux connaissent d'ores et déjà des difficultés très sérieuses. Nos collectivités risquent, à moyen terme, si nous continuons sans rien changer, de ne plus pouvoir faire face à ces charges, d'autant que la réforme de la taxe professionnelle a réduit l'autonomie fiscale des Départements. La situation actuelle est largement partagée à droite, comme à gauche".

M. SIDO est un dirigeant politique de l'UMP et sa déclaration a fait quelques vagues car, finalement, il a dit ce que nous disions avec quelques dizaines de mois d'avance lorsque nous-mêmes nous avons évoqué les difficultés de notre département et que, accusant le malheur en Saône-et-Loire, on s'est peu à peu aperçu que la difficulté était dans tous les Départements. Même les Départements riches sont en effet de ciseaux et se retrouvent, comme c'est le cas, par exemple, de notre collègue de la Haute-Marne, sur la liste des Départements qui, à un moment ou à un autre, ne pourront plus faire face.

Donc, lorsque nous réclamons ensemble une réforme politique du financement des Départements, nous réclamons le droit de pouvoir décider librement de ce que nous voulons faire sur notre territoire, de l'affectation libre de nos recettes et également de la possibilité de continuer à servir à quelque chose. C'est un sentiment qui est partagé par tous les collègues, quels qu'ils soient, à droite et à gauche, et quels que soient les territoires.

M. Gilles CARREZ est Député du Val-de-Marne et rapporteur général UMP de la Commission des Finances, lui aussi a fait un rapport sur la maîtrise des dépenses locales dans lequel il évoque la question des Départements. Je cite :

"Soit on décide que les prestations sociales ont un caractère national et sont confiées en délégation de gestion aux Départements, mais sont payées par les moyens nationaux à l'euro/l'euro..."

Je vous rappelle que l'Etat nous doit, en Saône-et-Loire, 58 000 000 € pour les quatre dernières années des deux prestations RMI/RSA et APA.

Ce n'est pas ce que propose M. CARREZ, il dit que l'Etat doit tout payer, puisque ce sont ses prestations et que nous versons pour son compte.

"...Soit on décide, dit-il, que ce sont des politiques vraiment territorialisées, c'est-à-dire décentralisées, et dans ce cas il faut se donner des marges de manœuvre ..." et, en clair, donner aux Départements les moyens de se financer.

Or, ce n'est pas ce qui se passe, non seulement on ne nous donne pas les moyens de nous financer, on nous supprime des recettes ; les droits de mutation n'ont pas remonté, donc ce sont des recettes qui ont disparu. La taxe professionnelle ne nous a pas été augmentée, au contraire, elle a diminué, et les dotations d'Etat ont diminué aussi, elles sont maintenant gelées par décision du Premier Ministre.

Est-ce que l'on nous donne des recettes supplémentaires ? La réponse est non.

Est-ce que l'Etat vient au secours des prestations qu'il a lui-même créées, le RSA étant une création récente ? La réponse n'est pas davantage "oui", elle est "non".

Nous sommes donc dans une situation où nous sommes les otages de la politique de l'Etat.

Chacun des contribuables de Saône-et-Loire doit bien comprendre (et c'est le message que je veux faire passer) que si aujourd'hui nous sommes obligés d'augmenter les impôts (et j'entends parfois quelques attaques de parlementaires de la majorité nationale, de l'UMP, disant : "Ah ! Ces socialistes qui augmentent toujours les impôts...") mais c'est parce que nous y sommes contraints pour pouvoir payer. C'est ce que nous faisons d'ailleurs avec l'affaire du cinquième risque, c'est une hausse d'impôts qui est exclusivement destinée à financer la politique de l'APA, parce que nous ne pouvons plus la financer avec nos pauvres moyens et que l'Etat ne donne pas les moyens de payer sa propre politique.

Je cite encore M. CARREZ pour vous montrer que nous sommes en phase :

"L'effet de ciseaux résultant des évolutions divergentes des recettes et des dépenses liées à certaines allocations versées par les Départements, au premier rang desquelles le RMI/RSA, l'APA et la PCH, est, dans ces conditions, avéré. Cette situation risque de faire basculer rapidement de nouveaux Départements dans la catégorie des collectivités en difficulté.

L'ensemble du besoin de financement créé par la hausse structurelle des dépenses ne sera pas couvert par la seule amélioration de la gestion des dispositifs et par la péréquation horizontale..."

C'est un langage un peu barbare, mais on a compris. La péréquation horizontale, cela veut dire que même lorsqu'on fait des efforts de gestion (et cela vous dit quelque chose, cela ressemble au plan de sauvetage du Département de Saône-et-Loire) même si à recettes équivalentes, ou dépenses gelées, on reprend à des Départements riches pour donner aux pauvres, cela ne réglera pas le problème.

C'est le Rapporteur général de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, qui est UMP, qui l'écrit. Donc, on est tout de même mieux averti de ce qui nous attend. C'est intéressant car, étant donné que nous allons avoir un débat électoral l'année prochaine, il est utile que chacun d'entre nous ait ces éléments en tête pour éviter que, devant le corps électoral, on ne procède à trop d'excès.

L'ensemble de ces évaluations, de ces analyses, est maintenant partagé. Pour nous, c'est une victoire politique que ce que nous racontions ait été validé par les juridictions, par les autorités politiques et par les analyses techniques de hauts fonctionnaires territoriaux ou nationaux. C'est une triple victoire.

Maintenant, la question est la suivante : Comment on arrive à obtenir des résultats ? Est-ce que l'appel à la solidarité nationale va être entendu ?

Je l'avais dit ici, nous avons besoin du soutien de l'ensemble des forces politiques du département. Je l'avais demandé aux Sénateurs, aux Parlementaires de manière générale, et notamment de la majorité politique ; je dois vous dire que nous avons besoin qu'il y ait une mobilisation générale dans ce département pour aller rechercher la solidarité nationale qui fait défaut.

En tout cas, M. JAMET, M. CARREZ, M. SIDO, et tous les proches du pouvoir UMP, aujourd'hui, disent ce que nous disons. Il a fallu neuf mois, le temps d'un beau bébé ; en neuf mois voici que nous avons réussi à convertir l'ensemble de ceux qui ont une influence, une expertise, une autorité sur la question qui nous occupe.

A quoi cela sert-il d'avoir raison, me direz-vous, si cela n'a aucune conséquence concrète ? De ce point de vue là, je voudrais vous dire que le rapport JAMET attire l'attention sur 11 départements en difficulté. Je vous indique que déjà deux Départements en France sont sous tutelle : la Seine-Saint-Denis et la Meurthe-et-Moselle. Ils n'ont pas pu faire leur budget ou ont refusé volontairement de le faire, les Préfets ayant saisi les Chambres régionales des comptes pour faire le budget à leur place. Nous adressons aux élus de ces territoires notre solidarité.

Je vous indique que, avec quelques Vice-présidents, nous nous rendrons à Bobigny (et des Conseillers généraux de l'opposition peuvent se joindre à nous) nous nous rendrons à Bobigny en solidarité de la Seine-Saint-Denis, car la situation de la Seine-Saint-Denis est celle de la Saône-et-Loire, de même que ce sera bientôt la situation de la Meuse, du Cantal, des Vosges, de beaucoup de Départements de droite comme de gauche en difficulté.

Nous avons pris des décisions très dures, vous vous en souvenez, qui sont d'ailleurs l'objet d'attaques contre la gestion du Conseil général : réduction drastique des dépenses, hausse importante du niveau de la fiscalité sur les ménages. Je vous indique d'ailleurs que, si nous avions la taxe professionnelle, ce n'est pas de 13,5 % que nous aurions dû augmenter les impôts sur les ménages, mais seulement de 6,5 ou 7 %, ce qui montre que, finalement, on nous oblige à augmenter les impôts de façon injuste sur ceux qui ne sont pas en situation de pouvoir les acquitter.

Je crois que la population commence à comprendre à quel point nous sommes acculés par l'accumulation de ces décisions ou de cette inaction. Mais, au moins, et je voudrais le dire ici, nous avons passé la période la plus difficile, et nous avons, par ces efforts salutaires, cherché à faire deux choses :

- Premièrement, éviter la tutelle, c'est-à-dire que les élus ne soient pas en situation de faire face. Nous nous en réjouissons, cela a été extrêmement difficile, mais pour nous, et c'est le choix que nous avons fait, cela aurait été un déshonneur.

- Deuxièmement, maintenir l'esprit de justice dans toutes les décisions qu'il nous reste à prendre. Même dans la dureté des temps et dans la réduction des dépenses, nous essayons d'être justes.

Par ailleurs, nous avons, nous-mêmes, pris des décisions de préservation. Je voudrais vous en donner quelques exemples pour montrer que nous avons conservé un certain nombre de secteurs dans lesquels nous continuons à investir.

Nous allons continuer à travailler selon les choix que nous avons préalablement décidés. Ce sont, malgré les 80 mesures difficiles du plan de sauvetage, des choix politiques dont nous sommes fiers.

Lorsque nous préservons le transport scolaire gratuit, c'est, je crois, une bonne décision. Nous en avons âprement débattu déjà ici à plusieurs reprises ; c'est un choix en direction des familles les plus modestes dans ce département.

Lorsque nous maintenons nos investissements dans les collèges, c'est un choix aussi que nous faisons pour maintenir un niveau d'investissement acceptable, mais dans les choix que nous faisons les collèges restent prioritaires.

Lorsque nous continuons notre accompagnement du monde associatif, même si dans de nombreuses associations sportives, culturelles, proches de l'éducation ou proches de l'action sociale, le handicap, l'insertion... même si ces dotations ont baissé, beaucoup d'associations nous ont remerciés d'avoir néanmoins maintenu un niveau de soutien acceptable.

Lorsque, par exemple, nous décidons de continuer l'entretien des routes, c'est vrai nous ne faisons pas d'opérations nouvelles, d'opérations renouvelant les couches de roulement, néanmoins nous continuons à procéder à l'entretien. Il nous en coûtera cette année, je vous l'indique, 11 000 000 €. Donc, nous mettons encore cette année 11 000 000 € dans l'entretien des ouvrages d'art, réparations, couches de roulement, pour le renouvellement et l'entretien de nos routes.

Enfin, lorsque nous décidons de concentrer nos efforts s'agissant des personnes âgées et handicapées les plus modestes et les plus dépendantes, c'est le sens de l'impôt cinquième risque, et les 13 000 000 € que nous en retirerons seront exclusivement consacrés à ces personnes.

Néanmoins, je dois vous dire que dans de nombreux autres Départements le combat continue. Le Puy-de-Dôme vient de réclamer 90 000 000 € à l'Etat.

Le Premier Ministre, après avoir reçu une délégation de Présidents de Conseils généraux, a déclaré qu'il entendait nous octroyer des avances remboursables ; c'est un peu ce que fait l'Etat avec les agriculteurs endettés, on vous propose des prêts pour essayer d'alléger vos dettes, mais cela ne convainc personne.

Pour l'instant, le Premier Ministre n'a fait que des offres de cette nature. Donc, nous ne sommes pas satisfaits de la solidarité nationale, car nous demandons le remboursement de ce qui est dû au titre des politiques de l'Etat que nous appliquons.

Je vous indique que le Président du Conseil général de la Seine- Saint-Denis, M. BARTOLONE, vient d'engager une procédure devant le Conseil d'Etat, du même type que celle que nous avons engagée en Saône-et-Loire, pour obtenir le respect des engagements de transferts financiers de personnels inscrits dans la loi relative aux Maisons Départementales du Handicap.

Ainsi, le lundi 29 mars 2010, quatre recours ont été déposés pour un montant de 700 000 €, s'agissant du service du handicap.

Enfin, vous savez que nous avons nous-mêmes obtenu gain de cause dans un recours victorieux devant le Conseil d'Etat et, s'agissant de la protection de l'enfance, le gouvernement nous a envoyé un chèque, d'ailleurs le dernier jour. Après, j'avais indiqué que j'enverrais les huissiers. Il est vrai qu'ils n'ont pas eu à le faire, ce qui aurait engendré des frais supplémentaires. Nous avons obtenu notre chèque.

D'ailleurs, un nouveau décret est intervenu in extremis puisque le Conseil d'Etat avait fait obligation, sous astreinte, au gouvernement, de prendre des mesures d'application pour obliger le gouvernement à payer ce qu'il devait aux Départements au titre de la protection de l'enfance et créer le fonds de compensation sur la protection de l'enfance, d'un montant de 150 000 000 € sur une période de trois ans.

Or, le gouvernement n'a affecté à ce nouveau décret, pour la compensation des Départements, que 30 000 000 € prélevés sur les fonds de la Caisse d'allocations familiales.

Donc, nous nous préparons à retourner devant le Conseil d'Etat pour lui dire que le compte n'y est pas et que la loi n'est toujours pas respectée. Nous allons demander à nouveau ce qui nous est dû, au-delà des 100 000 € qui nous avaient été affectés, c'est-à-dire un montant d'environ 600 000 €.

Nous allons être obligés de demander à nouveau au gouvernement le montant de ce qui nous est dû. Vous le voyez, quelques centaines de milliers d'euros après quelques centaines de milliers d'euros, nous ne sommes pas à l'échelle de nos difficultés, mais nous sommes obligés de continuer à mener ce combat face au gouvernement qui refuse de nous entendre.

Il est vrai que nous avons d'autres projets dont je voudrais vous parler, et il est important que vous soyez informés. D'abord, nous préparons une proposition de loi, droite - gauche, c'est-à-dire qui sera déposée autant par la majorité sénatoriale que par l'opposition à l'Assemblée nationale, sur les compensations dues aux Départements au titre des trois grandes prestations, RSA, APA, PCH.

Il y a donc de notre part la volonté de demander au gouvernement, dans les enceintes parlementaires, d'accepter que la loi soit en conformité avec la constitution qui garantit notre autonomie et qui fait obligation au gouvernement de nous verser ce qu'il nous doit pour préserver notre autonomie et notre souveraineté.

Par ailleurs, nous avons interrogé un professeur de droit constitutionnel qui a reconnu que nous étions aujourd'hui victimes de violation de la constitution, et l'ensemble des Présidents de Conseils généraux UMP, comme communistes, comme socialistes, Côtes-d'Armor, Meurthe-et-Moselle, Territoire-de-Belfort, Val-de-Marne, Haute-Loire et Meuse, s'appêtent à questionner le Conseil constitutionnel, dès qu'il sera possible, pour demander ce qu'il en est de la situation faite aux Départements.

Voilà où nous en sommes de nos dossiers laissés en suspens il y a quelques mois, je voulais vous communiquer toutes ces informations.

Après ce plan de sauvetage qui a été assez douloureux, et maintenant que la situation est assainie, nous allons devoir reprendre notre route vers l'avenir, car il y a le passé, et nous avons pris ces décisions, mais il y a aussi ce que nous comptons faire pour l'avenir.

Tout d'abord, quand on passe de l'abondance à la rareté, les choix politiques sont d'autant plus déterminants que l'on sent bien que chaque choix politique de dépenses, puisqu'il est difficile, prend un poids nouveau et un sens renouvelé.

C'est le sens de notre stratégie du changement que nous avons initiée ensemble avant que la crise ne nous frappe et que la crise financière ne nous affecte. Je dois vous dire que nous reprenons ce chemin. Nous avons d'énormes ressources, et lorsque nous discutons avec l'ensemble des partenaires économiques, sociaux, nous voyons que nous avons d'énormes ressources économiques dans le département, c'est notre responsabilité de les mobiliser.

Il faut valoriser nos ressources locales, les convertir si possible en emplois ; je rappelle que nous avons perdu et vu se détruire en Bourgogne 18 000 emplois, 5 000 emplois en Saône-et-Loire, et notre travail (c'est la responsabilité des élus, personne ne nous aidera, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour trouver les ressources de mobilisation pour le faire) notre travail est de redécouvrir des filières. Chaque entreprise créée ou amenée en Saône-et-Loire, c'est toujours moins de douleur pour la population. Il n'y aura personne d'autre que nous pour nous occuper de ce territoire.

De ce point de vue, lorsqu'on regarde l'ensemble des filières qui sont aujourd'hui en innovation, à l'abordage de nouveaux marchés, réfléchissant à leurs avancées technologiques, celles qui ont résisté à la crise, et qui sont aptes, aujourd'hui, à investir, qui attendent d'ailleurs des élus un certain nombre de soutiens (et j'ai réuni, avec d'autres d'ailleurs, un certain nombre de dirigeants de ces entreprises) on peut reprendre l'ensemble des secteurs : sur le bois, sur l'énergie, sur les transports, nous avons devant nous, je crois, une obligation de mobilisation, de décloisonnement de nos actions et de recherche, partout où nous le pourrons, de la possibilité d'aider nos entreprises à reprendre le chemin de la croissance, non pas la croissance nulle, la croissance très positive où l'on a besoin d'avoir des résultats dans nos entreprises.

Je pense à un certain nombre de dossiers qui commencent à s'accumuler. Prenons l'exemple de l'énergie, dans le cadre du Plan d'élimination des déchets, nous allons créer une usine de méthanisation qui va fabriquer du biogaz, à Chagny, qui sera valorisé par une entreprise qui s'appelle TERREAL, une très grosse entreprise qui fabrique des briques et des tuiles.

C'est une entreprise qui est aujourd'hui sous quota de CO₂, qui a besoin de beaucoup d'énergie. Grâce à la valorisation public/privé et, finalement, l'articulation entre nos choix politiques et ses besoins économiques, cette entreprise va pouvoir sortir des quotas de CO₂ et utiliser un biogaz qui est issu des déchets des habitants de Saône-et-Loire pour pouvoir utiliser une énergie à prix moins élevé, et c'est un progrès.

Je prends l'exemple de la filière bois, nous avons beaucoup de ressources, nous avons 187 000 hectares de bois. Beaucoup d'entreprises, tant sur le bois énergie que sur le bois construction, travaillent à valoriser le douglas.

Le douglas n'est pas encore aujourd'hui tout à fait accepté comme ayant les qualités de résistance mécanique pour être utilisé dans les bois de construction. Beaucoup de nos opérateurs de la construction, et je me tourne vers la CAPEL, vers notre Président de l'OPAC, utilisent des bois venus d'ailleurs, d'autres pays européens.

Tout le travail fait par la filière consiste à remplir les blancs de cette filière et faire en sorte que le bois qui est exploité dans nos forêts du Jura, ou du Morvan, puisse se reconverter en bois énergie, en bois de construction sur place, et créer de l'emploi dans l'ensemble des compartiments de la filière.

C'est un travail de dentellière qui doit être réalisé dans tous les secteurs.

Lorsque nous nous mettons à travailler sur le photovoltaïque, nous disons que nous avons des toits à valoriser. Nous travaillons avec Énergies nouvelles EDF et sa filiale, en disant : "d'accord, nous voulons bien travailler avec la Chambre d'agriculture qui défend le foncier agricole, et notamment le bon usage des surfaces agricoles utiles, mais nous voulons que, en contrepartie, vous fassiez des investissements sur les toits des bâtiments de nos agriculteurs", alors même que le gouvernement, vous le savez, a diminué la rémunération de l'investissement sur ces toits.

Nous-mêmes nous utilisons nos bâtiments publics, là où nous le pouvons, pour installer des piles photovoltaïques. C'est un travail de chaque instant, et je veux remercier l'ensemble des partenaires publics, privés, qui articulent leurs efforts.

Nous pourrions imaginer dans tous les secteurs, et je sais que vous le faites dans vos cantons quand vous avez des entreprises qui se préoccupent de ce type de décision publique nous pourrions maintenant imaginer (notamment sur le bois par exemple, qui est une ressource locale) de mettre dans les règles de nos marchés publics la valorisation de nos entreprises locales.

Nous pourrions utiliser également les filières courtes, je le dis en me tournant vers les Conseillers généraux qui s'occupent d'agriculture. Nous avons là aussi des ressources considérables. Nous avons, pendant des années, décidé de prendre des segments de filières (je pense notamment à l'élevage bovin) et de sous-traiter à l'Italie, et à d'autres pays à l'exportation, l'engraissement. A un moment, c'est vrai, la question va se poser de remplir la totalité du circuit pour que nous ayons le plus possible de valorisation sur notre territoire.

Nous pourrions, nous-mêmes, mettre à disposition nos cantines scolaires pour des filières courtes, utiliser la force de frappe que pourrait constituer l'articulation entre les partenaires privés, les partenaires publics ou parapublics que sont les Chambres des Métiers et de l'agriculture, pour fédérer les centrales d'achat, acheter en commun, diminuer les coûts, mieux payer aux agriculteurs, pour essayer de faire de l'emploi local avec des débouchés locaux sur nos produits locaux.

Tout le monde dit qu'il faut des filières courtes, mais nous gardons nos habitudes de chercher des marchés très loin ; commençons par utiliser ce que nous avons sous la main. Cela relève autant de la décision privée de nos partenaires, que de la décision publique que nous avons entre les mains.

Donc, nous le voyons, c'est un appel constant au changement de nos habitudes et au questionnement.

Finalement, il y a des décisions assez simples à prendre, dont nous pourrions discuter. Nous avons beaucoup de motifs de discussion ici et, franchement, c'est une stratégie très constructive. Tous les territoires qui ont résisté sont des territoires qui avaient des ressources locales qu'ils savaient valoriser en rapport avec les besoins d'une époque qui aujourd'hui doute de son système économique, de son modèle de développement économique, et qui devra, de toute façon, le réformer.

Je vous indique d'ailleurs que, lorsqu'on recherche les piliers de l'économie rurale, on les trouve toujours dans le rapport entre le lieu de production et le lieu de consommation à rapprocher.

Tout ceci, ce sont les lieux d'investissement que nous devons découvrir, le travail que nous devons réaliser ensemble pour faire de notre Saône-et-Loire un lieu de renaissance rurale là où la ruralité est très abîmée, et nous ne pourrions compter que sur nous-mêmes.

Deuxième exemple, lorsque nous imaginons la solidarité avec les personnes âgées, vous savez que, sur tout le territoire national, tout le secteur est en crise. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que nous sommes allés voir, avec Evelyne COUILLEROT, Mme BERRA, la Secrétaire d'Etat aux aînés.

Nous lui avons dit : "Nos associations à domicile, comme dans toute la France, sont au bord du dépôt de bilan. Elles ne peuvent plus faire face". A chaque fois qu'elles nous demandent d'augmenter les tarifs pour sauver leurs associations, nous prenons des décisions qui font payer, par les personnes âgées, le service plus cher, donc nous mettons en difficulté les bourses des ménages les plus modestes et des familles pour sauver les associations.

Nous avons le choix entre mettre en difficulté les familles, ou ne pas sauver les associations d'aide à domicile.

Que pouvons-nous faire par l'impôt et par la solidarité départementale ? Payer, comme toujours, mais comment allons-nous financer, nous n'avons plus d'argent puisque la solidarité nationale nous en a privé. Comment faire ?

Avec l'impôt cinquième risque, nous avons décidé d'affecter une partie de cet argent à la solidarité à l'égard des associations d'aide à domicile.

Mme COUILLEROT, tout à l'heure, exposera, sur un rapport qui est en discussion avec vous, les conditions dans lesquelles nous souhaitons stabiliser leur situation en attendant les décisions gouvernementales importantes sur ce secteur.

Ces associations étant en grave difficulté, elles nous appellent à l'aide, nous ne pouvons pas ne pas les entendre, mais vous voyez bien que nous ne pouvons plus faire ce que nous faisons avec autant d'aisance auparavant. Chaque euro aujourd'hui est compté pour lui-même, lorsqu'on nous demande de la solidarité, nous nous tournons vers l'Etat, et il n'y a personne sur ce terrain là. Et lorsque vous entendez la Direction générale des grandes associations d'aide à domicile nationales, elle tient exactement le même langage.

Pour garantir que cet impôt cinquième risque sera bien affecté où nous le savons, nous avons utilisé le procédé du jury citoyen sur lequel nous aurons une discussion tout à l'heure. Je prie l'opposition de prendre cette affaire au sérieux, car il s'agit de donner confiance à l'opinion publique dans le fait que les impôts qui sont levés le sont à des fins qui sont préalablement affichées, et sont exclusivement affectés pour cela. C'est une garantie que nous offrons et nous organisons la confiance à l'égard de ce dispositif.

Je veux aussi vous dire un mot de l'un des rapports que nous allons avoir dans la discussion, c'est la question de l'endettement.

Nous avons une explosion du surendettement dans le département de Saône-et-Loire. Nous nous sommes aperçus que nos services sociaux passaient le plus clair de leur temps à aider des familles, avec l'argent de l'aide sociale, parce qu'elles ne peuvent plus boucler leur fin de mois, des familles qui n'ont pas assez de travail, qui travaillent parfois, mais gagnent mal leur vie, n'arrivent pas à élever leurs enfants, à nourrir le ménage.

Généralement, nous nous apercevions qu'une partie de l'argent du Conseil général servait à rembourser les établissements bancaires qui avaient contracté du crédit revolving à des taux quasi usuraires.

Avec le Directeur de la Banque de France, l'Union fédérale des consommateurs "Que choisir", nous avons fait une observation dans le département : nous avons plus de 2 000 personnes surendettées aujourd'hui dans le département. C'est assez considérable.

Nous avons décidé (et c'est l'un des rapports qui sera soumis à la discussion tout à l'heure) nous avons décidé d'engager le Département au soutien de ces personnes en difficulté et de demander aux organismes bancaires le remboursement de l'argent au Département. En effet, ces prêts sont généralement fautifs, car les banques ont abusé de la naïveté ou des difficultés des personnes en question qui ne peuvent pas se défendre, qui elles-mêmes, en position de surendettement, sont écrasées par les circonstances douloureuses de cet épisode et n'ont pas les moyens de dire à la banque qu'en vérité les contrats de prêts, qui ont été signés généralement à la va-vite sur un coin de table dans un supermarché, sont illégaux.

Donc, nous irons nous-mêmes réclamer l'annulation de ces contrats de prêts pour le compte de ces personnes et demander le remboursement de l'argent que les banques ont encaissé du Conseil général envers nos contribuables.

C'est une stratégie destinée à amener le système bancaire à être plus attentif à ce qu'il fait, car la loi qui vient d'être votée par le Parlement nous paraît amplement insuffisante pour protéger aujourd'hui du surendettement un grand nombre de nos concitoyens.

Nous avons fait aussi, vous le verrez (et cela fait partie de notre stratégie de rebond, après le plan de sauvetage) nous avons fait des choix en matière culturelle. Nous avons beaucoup sabré dans les dépenses culturelles, comme beaucoup de Départements.

Mais, nous avons choisi de préserver quelques pépites, quelques bijoux. Après la fin de la saison culturelle, qui a été une douleur pour les 12 000 personnes qui la fréquentaient, nous avons fait quelques choix qui seront en discussion avec vous tout à l'heure.

Je sais que la culture n'est pas la priorité, mais un territoire qui n'aurait plus d'artiste, c'est un peu un ciel sans étoile, disons-le franchement. Un territoire qui n'a plus de miroir pour se projeter dans un imaginaire, cela pose quelques problèmes.

Nous avons la chance d'avoir trois scènes nationales dans le département, défendons-les. Nous leur avons dit : "c'est moins 25 %, c'est moins 10 %..." Ils ont accepté, mais nous ne voulons pas non plus désinvestir la culture. Je le dis devant tous ceux qui attendent de nous, et aux professions issues de la culture : nous avons besoin de rêver, même dans une période comme celle-là, et cela fait partie aussi des faibles et petits investissements que nous maintenons.

Nous avons ainsi, vous le verrez, travaillé à l'installation d'une compagnie de danses contemporaines à Cluny pour des moyens, d'ailleurs, assez modérés qui nous permettent de continuer à faire rayonner notre département pour ses ressortissants, que nous défendons, mais aussi aux yeux de l'extérieur.

Vous avez remarqué également que nous avons une stratégie assez offensive sur le plan économique. Je l'ai dit tout à l'heure sur la créativité, sur les nouveaux procédés, la manière dont nous allons investir et nous investir dans les nouvelles filières, mais nous sommes aussi défensifs.

Un certain nombre de dossiers sont arrivés sur la table du Département, Essex à Mâcon, Photochimie à Chalon, je n'oublie pas Valspar à Tournus, qui est un sujet important. Ce sont des entreprises qui ont subi de graves déconvenues. Notre travail est d'être aux côtés, bien sûr, des salariés, mais aussi des entrepreneurs. En effet, lorsqu'on a un outil de travail qui est en état de marche, et c'est le cas de photochimie à Chalon, c'est un des meilleurs ateliers d'Europe, avec un savoir-faire considérable, une technologie dans laquelle le propriétaire a investi l'année dernière (c'est une société canadienne) et, parce que l'entrepreneur a décidé de partir un peu à la "cloche de bois", disons-le, à la fin d'un contrat

qu'il avait avec Kodak (ce sont les suites du dossier Kodak) nous avons 80 salariés qui sont aujourd'hui "sur le carreau".

Franchement, voilà un dossier sur lequel les collectivités locales se sont mobilisées, la Région, le Grand Chalon, je remercie Benjamin GRIVEAUX, ici présent, qui s'occupe de ce dossier avec l'ensemble des forces économiques du Chalonnais, mais également le MEDEF. J'ai téléphoné au Président du MEDEF et je lui ai dit : "Il faut reprendre cette entreprise, trouver un entrepreneur, se mettre à travailler sur ces dossiers, parce que, là aussi, nous ne pourrions pas compter sur d'autres que nous-mêmes".

Stratégie défensive, stratégie créatrice... Bref, il faut être sur tous les fronts, en tout cas voilà l'ordre du jour de cette Assemblée départementale. Nous souhaitons reprendre le chemin de la préparation de l'avenir après les moments difficiles que nous avons vécus, c'est le sens de cette Assemblée départementale, le sens des rapports qui sont soumis à votre discussion. Je vous remercie de bien vouloir leur faire excellent accueil, et nous pouvons peut-être, maintenant, ouvrir les débats.

Merci à vous.